



Voiture en défiscalisation

Par **yann**, le **17/10/2011 à 20:23**

Bonjour,rnj'ai acheté un véhicule en défiscalisation le 12/05/2009, j'ai malheureusement eu un accident le 04/12/2010.rnla société de défiscalisation à empoché toutes les indemnités de mon assurance et il me demande en plus de rembourser les investisseur d'un montant de 9 967.15 TTC alors qu'il on récupéré la TVA...rnsur le contrat de défiscalisation est stipuler une assurance prise en compte dans les loyers.rnrnpourriez vous m'aide a m'en sortir?rnrnmerci

Par **JOGUYANE**, le **06/12/2012 à 14:40**

bonjourrnrnje suis dans votre cas, avez eu une réponse rnrnj ai eu un accident , je ne suyis pas en tord et la societe de defiscalisation prend tout le remboursement 11000 euros et me reclame encore 4000 EUROSrnrnAvez vous reussi a etre remboursernrnmerci pour votre reponsernrnJO